traité du bon usage de la complexité. Albert Hourani est sans doute un des très rares orientalistes vivants à pouvoir le réaliser. Son histoire des peuples arabes n'est pas un traité sur le monde arabe. C'est une histoire des hommes, de leur vie et de leur culture; une véritable et grande histoire sociale.

Robert ILBERT
(Université de Provence)

Jean MEYER *et alii*, *Histoire de la France coloniale*, t. 1 : *Des origines à 1914*; t. 2 : *1914-1990*. Armand Colin, Paris, 1990 (t. 1 : 846 p., t. 2 : 654 p.).
Tome 1 : J. Meyer, J. Tarrade, A. Rey-Goldzeiguer, J. Thobie;
Tome 2 : J. Thobie, G. Meynier, C. Coquery-Vidrovitch, C.R. Ageron.

L'entreprise force l'admiration : il fallait oser dresser le bilan des recherches sur la colonisation tout en rédigeant une véritable encyclopédie des différentes colonisations françaises, de l'Ancien Régime à nos jours, du Canada de Henri IV à la Nouvelle-Calédonie de Michel Rocard.

Les deux lourds volumes sont organisés autour de la charnière que représente l'aube du XXe siècle avec l'acmé des conquêtes et le retournement des forces. Tous deux présentent à la fois une analyse de fond et une série de tableaux précis auxquels manque seulement (mais c'est regrettable) une illustration minimale. La cartographie est réduite aux limites de l'acceptable et elle manque considérablement d'originalité. La présentation typographique est d'une austérité triste qui rend la lecture de l'ensemble passablement difficile.

C'est d'autant plus dommage que cette histoire de la colonisation, première en son genre, est exceptionnelle par l'ampleur du sujet traité comme par la vitalité des interrogations qui la fondent. Le travail s'est voulu autre chose qu'un catalogue ou un récit épique. Il tente de comprendre les motivations de ceux qui ont conduit la France dans une expansion démesurée, jusqu'à lui donner plus de quarante millions d'habitants supplémentaires aux débuts du XXe siècle. De la prise de décision politique jusqu'à l'imaginaire orientaliste, des enjeux économiques jusqu'à la constitution des oppositions nationalistes, toute cette histoire est maintenant réécrite en un ouvrage qui servira inévitablement de référence. Il est évidemment impossible d'en rendre compte point par point. Partir à la poursuite des approximations ou des détails discutables serait de plus injuste. C'est l'ambition synthétique qui fonde le travail et c'est elle qu'il faut interroger. L'essentiel tient dans la force démonstrative de l'ensemble. Or le projet est remarquablement tenu de bout en bout, ce qui est tout à fait exceptionnel pour une entreprise collective de cette ampleur.

Le parti pris des auteurs est clair : il explique une approche à la fois chronologique et thématique qui croise les problématiques des historiens les plus classiques (que fut le parti colonial ?) et les réinterrogations les plus récentes (l'apport du système colonial à l'économie française).

Après avoir posé le cadre général, le premier volume s'attarde tout particulièrement sur le domaine colonial du XVIIIe siècle jusqu'à son effondrement avec la fin de l'Exclusif et avec

BCAI 10 (1993) J. Meyer et al.: Histoire de la France coloniale, t. 1: Des origines à 1914; t. 2; 1914-1990, recensé par R. Ilbert
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

le blocus continental. Vient alors une autre histoire, celle qui voit naître la colonisation moderne, de la politique de la canonnière aux conflits surgis de l'imposition du libre-échange et à l'impérialisme proprement dit. C'est évidemment sur ce point que se concentre l'essentiel : conquête de l'Algérie, nouvelles expansions, hésitations du Second Empire et, finalement, France coloniale, c'est-à-dire métropole organisée sur ses dépendances lointaines, nation combattante transformée en empire.

Sur chacun de ces points, l'ouvrage est précis, souvent synthétique, même si l'on n'échappe pas toujours à l'énumération. Le second volume est cependant plus fortement problématique et peut être considéré comme la meilleure mise au point disponible sur l'ensemble des problèmes soulevés par la colonisation. La partie consacrée à la période 1931-1939 est exemplaire : elle met à la portée de tous le fruit de recherches multiples et éclatées que les spécialistes des différentes aires culturelles ne connaissent pas nécessairement.

On peut cependant s'interroger sur la répartition des différentes parties et sur la trame chronologique retenue par les maîtres d'œuvre. Elle privilégie une présentation classique qui, avec la rupture de 1914, met en valeur le choc de la Première Guerre. Celle-ci vit à la fois l'affaiblissement de la métropole, le renforcement des symboliques coloniales et la naissance des premiers mouvements de contestation. Cet axe aurait toutefois pu être corrigé par une mise en valeur plus marquée des grandes évolutions du XIXe siècle. Il n'est pas certain que le lecteur saisisse clairement le glissement essentiel que représentent les années 1880, avec la surimposition d'un système colonial classique (celui du Domaine, dont l'Algérie fut le dernier exemple) et d'intérêts économiques nouveaux (l'impérialisme au sens strict).

À suivre étroitement les étapes de l'histoire intérieure française, l'ouvrage peut paraître passer à côté des rythmes mondiaux, dont l'histoire coloniale française ne fut qu'un élément. Les années 1900-1914 (chapitre XXI) furent certainement celles de l'organisation de l'empire. Mais cette stabilisation des conquêtes n'est pas tant le fait de la Troisième République triomphante que de l'acceptation mondiale du processus impérialiste, et celui-ci n'a pas grand-chose de commun avec les dynamiques qui ont conduit, en 1830, les Français à Alger. Avec une partie centrée autour des expositions coloniales de 1900 et de 1931, on aurait sans doute mieux cerné les caractères originaux de cette période du tournant du siècle que l'on peut considérer comme tout à fait unique.

Un tel choix était évidemment difficile à faire pour au moins trois raisons : l'aspect collectif du travail, l'accent mis sur la France, et enfin la volonté d'offrir au lecteur une histoire en continu de l'expansion. Toucher à la chronologie officielle aurait abouti à rendre plus obscure (ou moins commode) une démarche essentiellement informative. Cette histoire de la France coloniale n'est pas un essai, c'est d'abord une somme. Ce n'est pas une histoire du ou des faits coloniaux, c'est l'histoire de la nation française à l'échelle du monde.

Il n'en reste pas moins que deux problèmes se posent maintenant. Le premier porte sur l'unité d'une démarche qui privilégie le vecteur national français. Le second porte sur l'empire colonial français lui-même. Les deux questions sont plusieurs fois abordées pour être reprises dans la conclusion que signe C. R. Ageron. Suivons-le pour rappeler que l'on ne peut plus affirmer avec les historiens du XIXe siècle, comme Lavisse, la continuité d'une histoire inaugurée

BCAI 10 (1993) J. Meyer et al.: Histoire de la France coloniale, t. 1: Des origines à 1914; t. 2; 1914-1990, recensé par R. Ilbert
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

par le grand dessein de Colbert. Les colonies de peuplement, le domaine commercial, la domination financière ne sont pas de même nature et les distinctions entre « colonies », « protectorats » et « mandats » ne sont pas exclusivement réservées aux étudiants de DEUG. La France coloniale ne fut un « empire » que par approximation.

Précisons toutefois cette interrogation, qui aurait pu faciliter le travail des lecteurs. Un empire est un système politique fondé sur la différenciation de ses éléments constitutifs auxquels une certaine autonomie est reconnue. Il y a un empire austro-hongrois ou ottoman car il n'y a pas de nation correspondante. Il en va évidemment autrement de la France. Son empire colonial fut limité à la mise en tutelle par un État central fort et à l'affirmation toujours répétée du rôle fondateur de la nation française.

La distinction n'est pas secondaire. Elle explique à la fois les ambiguïtés du système français, son originalité par rapport au système britannique et quelques problèmes de méthode... L'Empire français s'est en effet défini le plus souvent hors (ou au-delà) des héritages locaux. En les utilisant sans les assimiler, il a conduit à une série d'incompréhensions et de crises qui expliquent en grande partie l'immobilisme de la Quatrième République devant la montée des périls, et qui expliquent aussi la difficulté à dresser un bilan cohérent de ces décennies de domination.

Jacques Thobie, Gilbert Meynier, Catherine Coquery et Charles Robert Ageron ont certes, aujourd'hui, dessiné les grandes lignes de ce bilan. Il est plus contrasté qu'on ne le disait. Mais on ne parvient toujours pas à voir, sous les œuvres et les discours des pouvoirs, le fonctionnement réel et quotidien de la France des colonies. Car France coloniale et France des colonies ne sont pas absolument assimilables. La France coloniale, celle qui est au cœur de l'ouvrage, c'est la métropole confrontée à des sociétés différentes et « arriérées » au point que l'on a pu se demander s'il fallait exporter partout les principes de 1789 avant d'avoir fait triompher la langue française (II, p. 33-38).

Décrire et analyser la France des colonies aurait ouvert d'autres perspectives. Il aurait fallu sortir du face à face entre sociétés et mesurer au cas par cas le fonctionnement des différentes instances locales. Ce n'était pas l'objectif essentiel des auteurs, même si, chemin faisant, ils dressent des tableaux précis et nécessaires. On peut cependant se demander si nous aurions obtenu le même résultat. L'Algérie colonisée, telle qu'elle commence à émerger du traitement systématique des sources locales, coïncide de plus en plus difficilement avec le tableau dressé à partir des archives et des interrogations françaises. L'exemple des écoles en Algérie, avec la présence continue du système coranique jusqu'à l'Indépendance, permet de saisir l'autonomie persistante des traditions, voire de cerner des pôles de résistance. Il permet aussi de deviner, sous le discours révolutionnaire et national, bien des ambiguïtés futures.

À partir de ces nouvelles sources d'archives et en renversant les interrogations, on pourra dorénavant tenter une autre histoire. Non plus celle de la France coloniale, mais celle de ses colonies.

Robert Ilbert
(Université de Provence)

BCAI 10 (1993) J. Meyer et al.: Histoire de la France coloniale, t. 1: Des origines à 1914; t. 2; 1914-1990, recensé par R. Ilbert
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

Çağlar KEYDER, Faruk TABAK, *Landholding and Commercial Agriculture in the Middle East.* State University of New York, 1991. 260 p.

Cet ouvrage collectif rassemble les dix contributions présentées lors d'un colloque organisé à l'université de l'État de New York en octobre 1986 et dont le thème était « L'agriculture à grande échelle dans l'Empire ottoman ». Mais l'ouvrage va bien au-delà d'une simple analyse des *çiftliks*. Il relance en fait un débat qui dure maintenant depuis près de quarante ans et qui tourne autour de la notion d'« économie-monde », des rapports de l'Empire ottoman avec l'« économie monde » mise en place progressivement par les puissances européennes à l'aube des temps modernes, enfin des spécificités de cet empire par rapport à l'Europe tant occidentale qu'orientale.

L'ouvrage se présente en deux parties. La première comprend les contributions de H. Inalcik (« The Emergence of Big Farms, Çiftliks : State, Landlors and Tenants, » p. 17-34) et de G. Veinstein (« On the Çiftlik Debate, » p. 35-56). Le premier, après avoir rappelé que l'État était de droit seul propriétaire des terres, met l'accent sur l'ancienneté du phénomène de constitution des *çiftlik*s et montre comment de grands domaines, obtenus par de hauts dignitaires de l'État, s'étaient développés au cours du XVIe siècle sur les terres incultes (*mevat*) de l'Anatolie. L'État leur octroyait des titres de propriété (*temlikname*). Mais toute l'ambiguïté, et par conséquent une bonne partie du débat, reposent sur le terme de « propriété » comme le soulignent les auteurs des contributions suivantes.

G. Veinstein fait remarquer que ces grands domaines s'étaient développés ailleurs, en particulier en Moldavie. Dans la genèse qu'il propose du *çiftlik*, il montre comment le mode d'exploitation des terres dans l'Empire ottoman s'était surtout transformé en fonction de facteurs internes, notamment lors des crises multiples de la fin du XVIe siècle. Mais il ne récuse pas les effets de facteurs externes tels que le développement d'importants marchés pour les produits agricoles en Europe occidentale au XVIIIe siècle. Ceux-ci ont pu amplifier les transformations.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée à des études de cas. Huri Islamoglu-Inan (« Peasants, Commercialisation, and Legitimation of State Power in the Sixteenth-Century Anatolia, » p. 57-76) souligne le rôle capital joué par l'idéologie. L'État, dans sa vision universaliste reposant notamment sur l'idée qu'il réalisait le bien de l'ensemble de ses sujets, trouvait en partie sa légitimité dans sa capacité à assurer la subsistance de ses sujets (*reaya*). Dans ses grandes lignes, ce système devait s'appliquer à l'ensemble de l'empire. H. I. montre comment les Ottomans s'efforcèrent, au cours du XVIe siècle, de l'imposer dans le nord de l'Anatolie, dans les régions de Tokat-Amasya en particulier, où d'autres formes d'exploitation des terres, préottomanes, avaient subsisté. Ce système impérial reposait sur le maintien d'un paysannat libre bénéficiant d'un droit d'usufruit sur un lopin de terre concédé contre paiement de l'impôt. H. I. apporte aussi un démenti net aux théories selon lesquelles un accroissement de population, dans les économies traditionnelles, entraînait nécessairement une détérioration de la condition paysanne.

S. Faroqhi (« Wealth and Power in the Land of Olives : Economic and Political Activities of Müridzade Haci Mehmed Agha, Notable of Edremit, » p. 77-96) montre à travers le cas d'un

BCAI 10 (1993) J. Meyer et al.: Histoire de la France coloniale, t. 1: Des origines à 1914; t. 2; 1914-1990, recensé par R. Ilbert
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net